

SENSIBILISATION AUX RISQUES DES CHUTES DE HAUTEUR

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité et la protection de la santé des personnels d'exploitation.
 - La formation travail en hauteur doit permettre aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires à leur propre sécurité mais aussi à celle de ceux avec qu'ils sont amenés à intervenir.
- Compétences attendues en fin de stage :
- Analyser les dangers potentiels des travaux en hauteur.
 - Utiliser correctement les EPI adaptés de manière efficace et sécurisée.
 - Sécuriser la zone d'intervention contre les chutes d'objets.
 - Intervenir en sécurité.
 - Mettre en œuvre les moyens de secours en cas d'accident.

PUBLIC

Travailleurs et professionnels exposés aux risques de chutes en raison de leurs activités en hauteur

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises.

Test théorique

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation sera délivrée

DURÉE

0.5 jour (4 heures) en centre ou en entreprise ou en E-Learning

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

contact@nlformations.com

Nous sommes à votre écoute pour toute demande d'accessibilité spécifique pour participer à la formation

PROGRAMME

I

– STATISTIQUES ET REGLEMENTATION

- 1) Les statistiques des accidents de travail
- 2) Les dispositions réglementaires
- 3) Les responsabilités pénales et civiles

II

– PREVENTION DES RISQUES

- 1) Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- 2) Les partenaires de la prévention et leur rôle
- 3) Que faire en cas d'accident
- 4) Les processus menant à l'AT et à la MP

III

– TRAVAIL EN HAUTEUR

- 1) La prévention contre les risques de chutes de hauteur
- 2) Les moyens d'accès aux différents postes de travail
- 3) Postes de travail avec protections collectives
- 4) Utilisation et entretien des EPI contre les chutes de hauteur